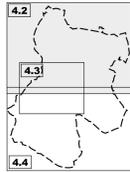


Commune de SMARVES
Plan Local d'Urbanisme

4.2 - Plan de zonage Nord
Modification n°2 - 1/5000



Approbation du Plan Local d'Urbanisme le 11 janvier 2011
Dossier d'approbation de la modification n°2 du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du

Le Maire
Philippe BARRAULT



Commune de SMARVES
Place de la Mairie
86240 SMARVES

Bureau d'études
T. GUILLET urbaniste
30, rue Edmond Privat - tel. 5 page 2 - 79202 Noix
BOCKEL ingénieur architecte et urbaniste
10 rue Courcier - 79211 Paris

LEGENDE

Limite et désignation de la zone



Espace boisé classé à conserver ou à créer (article L.130-1 du code de l'urbanisme)



Plantation à réaliser



Terrain cultivé à protéger en zone urbaine



Espace préservé au titre de l'article L.123-1-7e du code de l'urbanisme



Emplacement réservé et numéro d'opération



Recul imposé par rapport à la voie

